Déclaration des régates en flotte collective

## Dossier N° 4

30 octobre 2013

**Une compétition en flotte collective est une régate ou le club organisateur fournit le même support pour tous les concurrents. Aucun compétiteur n’apporte son matériel.**

# Comment déclarer cette épreuve ?

L’épreuve doit être déclarée dans le titre comme une compétition en flotte collective.

Dans le choix des séries, il n’y a donc plus d’autre possibilité que de choisir soit :

* FCDD 🡪 Flotte collective dériveurs doubles
* FCDS 🡪 Flotte collective dériveurs solitaires
* FCM 🡪 Flotte collective multicoque
* FCW 🡪 Flotte collective windsurf
* FCQS 🡪 Flotte collective quillards de sport

Si vous désirer faire courir deux séries différentes vous devez alors inscrire deux épreuves.

Si vous ne procéder pas comme ceci, la compétition ne pourra pas être remontée à la FFVoile et donc les coureurs ne marqueront pas les points de cette régate.